



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Azerbaïdjan

Question écrite n° 87371

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la position française sur les pourparlers de paix, qui se tiennent actuellement à Rambouillet, entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur le devenir du Haut-Karabakh. Cette période de calme politique relatif dans cette partie du monde, qui ne connaît pas les poussées nationalistes des périodes électorales dans ces pays, devrait permettre un apaisement relatif et un rapprochement des positions. La France, qui est une nation amie de ces deux pays, peut avoir un rôle à jouer. Il lui demande donc de lui indiquer la position française sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le processus, redynamisé en 2005, de rencontres régulières des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE avec les ministres des affaires étrangères et les présidents des deux pays a permis d'identifier les paramètres fondamentaux d'un futur cadre de règlement politique du conflit du Haut Karabagh. La France, en tant que coprésidente du groupe de Minsk, a joué un rôle particulièrement actif dans cette nouvelle phase des négociations ; elle demeure mobilisée pour faire progresser la médiation qu'elle assure aux côtés de la Russie et des États-Unis, et les bonnes relations qu'elle entretient tant avec l'Azerbaïdjan qu'avec l'Arménie constituent un atout important. Il reste que seule la volonté politique des présidents des deux pays permettra de parvenir à un règlement de ce conflit. Malgré certaines tensions sur le terrain, les rencontres entre les présidents arménien et azerbaïdjanais, sous l'égide des coprésidents du groupe de Minsk (Varsovie, 15 mai ; Kazan, 26 août) ont permis de confirmer les avancées obtenues en 2005 et laissent espérer la possibilité d'un accord de principe au premier semestre de 2006. Le sommet de Rambouillet, les 10 et 11 février derniers, n'a pas permis de confirmer ces attentes. Chacun des chefs d'État a souhaité toutefois la poursuite des négociations en cours. Les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE conservent, par conséquent, l'espoir de parvenir à un accord sur les principes du futur règlement pacifique. Dans cet esprit, ils ont poursuivi, au cours des dernières semaines, un intense travail de navette entre les deux capitales et une nouvelle rencontre entre les présidents arménien et azerbaïdjanais pourrait avoir lieu prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87371

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1979

Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6443